plusieurs moulins, avant d'aller grossir le Tarnon. Au temps des grandes pluies on de la fonte des neiges, les eaux de cette source s'élancent en plusieurs jets et roulent en puissants bouillons sur les rochers dans un lit encombré de blocs énormes. La plupart des rues de Florac sont mal percées, étroites et bordées de vieilles maisons basses et enfumées. L'église est une lourde construction moderne, du style grec. L'ancien château, qui sert aujourd'hui de prison, est flanqué de deux tours rondes élevées en 1703 et décapitées en 1793. Dans une rue étroite et tortueuse se voit une ancienne maison de templiers, curieux édifice surmonté d'une large tour carrée et offrant une belle façade. Le linteau de la porte est orné d'une croix de Malte sculptée. La place du Temple, le temple protestant et l'Esplanade attirent l'attention.

Les Romains appelèrent, dit-on, l'abondante et limpide source de Florac *Fios aquarum*, et de la viendrait le nom de la ville : *Fleur des eaux*, Florac. Après la prise de Pont-de-Montver par les camisards, une chambre ardente fut établie à Florac pour juger les rebelles.

FLORAISON s. f. (flo-ré-zon — du lat. *flos, floris*, fleur). Bot. Développement de la fleur qui était jusque-là demeurée enveloppée et pliées en boutons : *Une plante qu'on coupe en fourrage, au moment de la* FLORAISON, *repousse de terre, tandis que celle qu'on laisse grener l'appauvrit et l'épuise.* (Chaptal.) *Les plantes annuelles meurent après la* FLORAISON *et la fructification.* (Maquel.)

— Fig. Développement, épanouissement : *L'intelligence est la* FLORAISON *de l'homme, le développement complet du germe de la plante humaine.* (J. Joubert.) *La vraie pitié n'est que la* FLORAISON *de la foi.* (Le P. Ventura.)

— Encycl. Le *floraison* est l'époque la plus brillante de la vie du végétal, celle où il revêt sa parure nuptiale, comme pour se disposer à l'acte important de la reproduction. Elle a lieu plus tôt ou plus tard, suivant la nature même de la plante, et, à cet égard, on distingue dans le règne végétal deux grandes catégories : les plantes *monocarpiennes*, qui ne fleurissent qu'une fois dans le cours de leur existence, et les plantes *polycarpiennes*, qui fleurissent plusieurs fois. Dans la pratique, les premières se subdivisent en plantes *annuelles*, qui fleurissent dans l'année même de leur naissance, et *bisannuelles*, dont la fleur n'apparaît que la seconde année. Les plantes *polycarpiennes* comprennent les végétaux vivaces et ligneux. La première *floraison* de ceux-ci se fait généralement attendre plusieurs années, mais ensuite elle se renouvelle à des intervalles réguliers, ordinairement tous les ans. Cette dernière distinction n'est nullement rigoureuse, et la culture produit de grands changements à cet égard. Le ricin, la capucine, le cobéa, le réséda, etc., qui, sous leur climat natal, sont des arbres, ou des arbustes, ou des plantes vivaces, sont, en général, cultivés chez nous comme annuels, et fleurissent, par conséquent, dès la première année.

Quant à la saison de l'année, il existe de notables différences qui tiennent à la nature de la plante, à l'influence de la chaleur et de la lumière, en un mot, au climat. A cet égard, on divise les plantes en *printanières, estivales, automales, hivernales*. Certaines plantes s'épanouissent toujours dans une même saison, et cela d'une manière assez régulière ; c'est ce qui a suggéré à Linné l'idée d'établir ce qu'il a appelé le *Calendrier de Flore*. Les fleurs s'ouvrent pourtant aussi à des heures fort diverses de la journée ; ce moment est assez fixe pour plusieurs d'entre elles ; telle est, entre autres, l'ornithogale à ombelles, qui a reçu le nom vulgaire de *dame d'onze heures*. La lumière plus ou moins vive du soleil est une des causes qui agissent le plus sur l'épanouissement des fleurs. Son absence détermine chez elles une sorte de sommeil. On a fait épanouir certaines espèces à l'aide d'une lumière artificielle. Suivant la remarque de M. Decaisne, la plupart des fleurs qui s'ouvrent à une heure déterminée et très-matinale appartiennent à des plantes à suc laiteux, et en particulier à des chicoracées. D'autre part, il est certaines fleurs, comme celles du cestreau et de plusieurs cactées, qui ne s'ouvrent que le soir ou même dans la nuit. D'après les heures diverses de *floraison* des plantes, on a pu dresser ce qu'on a appelé l'*Horloge de Flore*. Les phénomènes atmosphériques paraissent avoir une influence marquée sur la *floraison* de certains végétaux, notamment de ceux du groupe des chicoracées. Plusieurs de celles-ci n'épanouissent pas leurs fleurs par les temps pluvieux. Le laiteron de Sibérie, au contraire, ne s'épanouit que par les temps brumeux. Le souci pluvial doit son nom spécifique à la propriété qu'il possède de fermer sa fleur quand les temps se couvre. Ces plantes et leurs fleurs sont dites *météoriques*. En général, les végétaux ne fleurissent qu'une fois dans l'année ; il n'est pas rare, néanmoins, d'en voir, tels que le marronnier d'Inde, refleurir à l'automne. Ce caractère est devenu constant dans certaines variétés de plantes, qu'on a appelées *remontantes*. V. FLEUR.

FLORAL, ALE adj. (flo-ral, a-le — du lat. *flos, floris*, fleur). Bot. Qui appartient à la fleur, qui a rapport à la fleur : *Organes* FLORAUX.

— Par ext. Qui concerne les fleurs, qui a rapport aux fleurs : *Exposition* FLORALE.

— Hist. littér. *Jeux floraux*, Cérémonie littéraire qui a lieu chaque année à Toulouse, où elle fut instituée par Clémence Isaure, et dans laquelle les poètes qui ont mérité ces prix pour les poésies présentées reçoivent des fleurs d'or ou d'argent. ‖ *Académie des jeux floraux*, Académie de Toulouse qui tient l'assemblée des jeux floraux et décerne les prix aux lauréats.

— s. f. pl. Antiq. rom. Fêtes en l'honneur de Flore, instituées par la courtisane Flore ou Acca Laurentia. Elles étaient accompagnées d'infâmes débauches. ‖ On dit aussi FLORALIES.

— Encycl. Hist. littér. *Jeux floraux*. V. JEUX FLORAUX (Académie des).

FLORAN s. m. (flo-ran). Techn. Pile qui sert au raffinage de la pâte à papier.

FLORANGE, village et comm. de France (Moselle), cant., arrond. et à 6 kilom. de Thionville ; 113 hab. Extraction de 750,000 kilogrammes de minerai par an pour les forges de Hayange. Croix en pierre du XVe siècle.

FLORE s. f. (flo-re — nom de la déesse des fleurs). Bot. Ensemble des plantes qui croissent naturellement dans un même lieu, ou caractérisent une même époque : *La* FLORE *européenne. La* FLORE *française. La* FLORE *parisienne. L'action prolongée du soleil adoucit le climat et modifie la* FLORE *d'une localité.* (Martins.) *Rien ne prouve que les plantes qui vivent ainsi sur des rochers nus et stériles soient autre chose que des végétaux ordinaires, devenus naturellement rabougris par l'influence du milieu où ils sont forcés de vivre.* (Ch. Martins.) *Les plantes spontanées ou indigènes de la localité ; cependant, on s'accorde à y admettre aussi les espèces depuis longtemps naturalisées et celles qui sont l'objet de cultures étendues. A un autre point de vue, on appelle aussi* *Flores* *les ouvrages qui décrivent particulièrement les plantes employées en médecine, en agriculture, en horticulture, ou dans les arts industriels ; de là les* *Flores médicales*, *agricoles*, *industrielles*, *etc. Nous pourrions appliquer, du reste, aux* *flores* *le plus grand nombre de celles de que nous avons déjà dit à l'article* FAUNE.

— Archit. *Flore gothique*. Au lieu des palmettes, des feuilles grasses perlées, qui constituaient la *flore* orientale, les artistes du moyen âge employèrent à la décoration des édifices les feuilles et les fleurs qu'ils avaient sous les yeux, qui croissent dans les bois et les champs ; ils tirèrent de ces plantes des motifs variés à l'infini, et, en les mariant, composèrent un art complétement nouveau, qu'ils surent assouplir aux exigences des édifices qu'ils élevaient. Dans cette *flore*, tout est simple, accentué, et parfaitement approprié. La *flore* gothique change de caractère avec les époques. Dans le principe, de 1140 à 1180, les artistes s'attachent à imiter la physionomie des modestes plantes des champs au moment où elles se développent, où les feuilles sortent à peine de leurs bourgeons, où les boutons apparaissent, où les tiges n'ont pas encore atteint leur développement ; ils prennent comme motifs d'ornements des embryons, ou bien encore des pistils, des graines et jusqu'à des étamines de fleurs. C'est avec ces éléments, dit M. Viollet-le-Duc, « qu'ils composent ces larges chapiteaux que nous admirons autour du chœur de Notre-Dame de Paris, dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre, dans celle de Saint-Quiriace de Provins, à Senlis, à Sens, à Saint-Leu-d'Esserent, dans le chœur de Vézelay, dans l'église de Montréale, à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, autour du sanctuaire de Saint-Remy de Reims. » De la *flore* naissante, ces artistes passent à une *flore* plus développée ; ils alongent et amaigrissent les tiges, ils ouvrent et développent les feuilles, et les fleurs deviennent des fruits. Plus on avance dans les siècles de cette époque de hardiesse et de conviction, plus on remarque que les moyens s'étendent et se fortifient. Après avoir pris tout ce que les infimes plantes des champs pouvaient leur procurer comme ornements, les artistes s'emparent des arbustes ; ils les disséquent comme ils avaient fait des premières ; ils copient le lierre, la vigne, le houx, les mauves, l'églantier, l'érable ; leurs feuilles, leurs fruits et leurs fleurs sont d'ailleurs étudiés, recherchés et découpés avec le même talent. Enfin, à la fin du XIIIe siècle, ils s'attaquent aux grands arbres comme aux herbacées ; tout leur fournit des motifs d'ornements, depuis les *Botanographie du glyptique* ait subi des révolutions totales. (A. Maury.) *Depuis le Spitzberg jusqu'au centre de l'Afrique, la* *flore* *boutilère présente une complète identité.* (L. Figuier.) ‖ Ouvrage qui contient la description des végétaux d'un pays ou d'une époque. ‖ *Horloge de Flore*, Liste des fleurs qui s'épanouissent successivement d'heure en heure.

— Astron. Petite planète découverte en 1847.

— Archit. Système d'ornements empruntés au règne végétal ; qui ont été employés dans chaque genre d'architecture : *La* FLORE *grecque se réduit presque à la feuille d'acanthe. La* FLORE *gothique est essentiellement variée.*

— Encycl. Bot. Comme le mot *faune* en zoologie, le mot *flore* en botanique a deux acceptions différentes : tantôt il désigne l'ensemble des végétaux qui croissent dans une région plus ou moins étendue, et c'est ainsi qu'on dit la *flore* d'Europe ou d'Afrique, la *flore* des montagnes ou des eaux, etc. ; tantôt il s'applique aux ouvrages qui énumèrent et décrivent ces végétaux. Linné a le premier introduit ce terme dans la science, et il en a donné un excellent modèle dans la *Flore* de Laponie. Depuis lors, ce genre d'ouvrages s'est singulièrement multiplié. Il est peu de contrées qui n'aient leur *flore* ; on a même fait des *flores* de provinces ou de villes, quelquefois même de simples monuments ; c'est ainsi qu'un auteur anglais a publié une *flore* du Colisée. Mais, parmi ces ouvrages, beaucoup laissent à désirer. D'après De Candolle, une bonne *flore* doit contenir : 1° un exposé général de la nature physique du pays dont on veut parler, et de l'histoire générale de sa végétation ; 2° l'énumération des plantes qui croissent dans ce pays, rangées d'après un ordre méthodique ; 3° la description exacte, mais très-brève des familles naturelles, qui mieux que tout autre donne une idée de l'ensemble de la végétation ; 3° la nomenclature latine, et mieux sa synonymie scientifique et vulgaire, c'est-à-dire les dénominations qu'elle porte dans les ouvrages de botanique et dans le langage populaire du pays ; 4° une description suffisante pour faire distinguer la plante ; 5° une indication détaillée des variétés que la plante présente, non pas en général, mais dans le pays ; 6° l'énumération des stations et des lieux divers dans lesquels la plante a été trouvée, et, quand il s'agit d'un pays nombreux, l'indication des hauteurs absolues entre lesquelles elle croît ; 7° enfin, l'indication des usages locaux auxquels les plantes sont employées par les habitants. Une *flore* ne doit contenir, en général, que les plantes spontanées ou indigènes de la localité ; cependant, on s'accorde à y admettre aussi les espèces depuis longtemps naturalisées et celles qui sont l'objet de cultures étendues. A un autre point de vue, on appelle aussi *Flores* les ouvrages qui décrivent particulièrement les plantes employées en médecine, en agriculture, en horticulture, ou dans les arts industriels ; de là les *Flores médicales*, *agricoles*, *industrielles*, *etc.* Nous pourrions appliquer, du reste, aux *flores* le plus grand nombre de celles de que nous avons déjà dit à l'article FAUNE.

— Archit. *Flore gothique*. Au lieu des palmettes, des feuilles grasses perlées, qui constituaient la *flore* orientale, les artistes du moyen âge employèrent à la décoration des édifices les feuilles et les fleurs qu'ils avaient sous les yeux, qui croissent dans les bois et les champs ; ils tirèrent de ces plantes des motifs variés à l'infini, et, en les mariant, composèrent un art complétement nouveau, qu'ils surent assouplir aux exigences des édifices qu'ils élevaient. Dans cette *flore*, tout est simple, accentué, et parfaitement approprié. La *flore* gothique change de caractère avec les époques. Dans le principe, de 1140 à 1180, les artistes s'attachent à imiter la physionomie des modestes plantes des champs au moment où elles se développent, où les feuilles sortent à peine de leurs bourgeons, où les boutons apparaissent, où les tiges n'ont pas encore atteint leur développement ; ils prennent comme motifs d'ornements des embryons, ou bien encore des pistils, des graines et jusqu'à des étamines de fleurs. C'est avec ces éléments, dit M. Viollet-le-Duc, « qu'ils composent ces larges chapiteaux que nous admirons autour du chœur de Notre-Dame de Paris, dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre, dans celle de Saint-Quiriace de Provins, à Senlis, à Sens, à Saint-Leu-d'Esserent, dans le chœur de Vézelay, dans l'église de Montréale, à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, autour du sanctuaire de Saint-Remy de Reims. » De la *flore* naissante, ces artistes passent à une *flore* plus développée ; ils alongent et amaigrissent les tiges, ils ouvrent et développent les feuilles, et les fleurs deviennent des fruits. Plus on avance dans les siècles de cette époque de hardiesse et de conviction, plus on remarque que les moyens s'étendent et se fortifient. Après avoir pris tout ce que les infimes plantes des champs pouvaient leur procurer comme ornements, les artistes s'emparent des arbustes ; ils les disséquent comme ils avaient fait des premières ; ils copient le lierre, la vigne, le houx, les mauves, l'églantier, l'érable ; leurs feuilles, leurs fruits et leurs fleurs sont d'ailleurs étudiés, recherchés et découpés avec le même talent. Enfin, à la fin du XIIIe siècle, ils s'attaquent aux grands arbres comme aux herbacées ; tout leur fournit des motifs d'ornements, depuis les *Botanographie du glyptique* ait subi des révolutions totales. (A. Maury.) *Depuis le Spitzberg jusqu'au centre de l'Afrique, la* *flore* *boutilère présente une complète identité.* (L. Figuier.) ‖ Ouvrage qui contient la description des végétaux d'un pays ou d'une époque. ‖ *Horloge de Flore*, Liste des fleurs qui s'épanouissent successivement d'heure en heure.

— Astron. Petite planète découverte en 1847.

— Archit. Système d'ornements empruntés au règne végétal ; qui ont été employés dans chaque genre d'architecture : *La* FLORE *grecque se réduit presque à la feuille d'acanthe. La* FLORE *gothique est essentiellement variée.*

— Encycl. Bot. Comme le mot *faune* en zoologie, le mot *flore* en botanique a deux acceptions différentes : tantôt il désigne l'ensemble des végétaux qui croissent dans une région plus ou moins étendue, et c'est ainsi qu'on dit la *flore* d'Europe ou d'Afrique, la *flore* des montagnes ou des eaux, etc. ; tantôt il s'applique aux ouvrages qui énumèrent et décrivent ces végétaux. Linné a le premier introduit ce terme dans la science, et il en a donné un excellent modèle dans la *Flore* de Laponie. Depuis lors, ce genre d'ouvrages s'est singulièrement multiplié. Il est peu de contrées qui n'aient leur *flore* ; on a même fait des *flores* de provinces ou de villes, quelquefois même de simples monuments ; c'est ainsi qu'un auteur anglais a publié une *flore* du Colisée. Mais, parmi ces ouvrages, beaucoup laissent à désirer. D'après De Candolle, une bonne *flore* doit contenir : 1° un exposé général de la nature physique du pays dont on veut parler, et de l'histoire générale de sa végétation ; 2° l'énumération des plantes qui croissent dans ce pays, rangées d'après un ordre méthodique ; 3° la description exacte, mais très-brève des familles naturelles, qui mieux que tout autre donne une idée de l'ensemble de la végétation ; 3° la nomenclature latine, et mieux sa synonymie scientifique et vulgaire, c'est-à-dire les dénominations qu'elle porte dans les ouvrages de botanique et dans le langage populaire du pays ; 4° une description suffisante pour faire distinguer la plante ; 5° une indication détaillée des variétés que la plante présente, non pas en général, mais dans le pays ; 6° l'énumération des stations et des lieux divers dans lesquels la plante a été trouvée, et, quand il s'agit d'un pays nombreux, l'indication des hauteurs absolues entre lesquelles elle croît ; 7° enfin, l'indication des usages locaux auxquels les plantes sont employées par les habitants. Une *flore* ne doit contenir, en général, que les plantes spontanées ou indigènes de la localité ; cependant, on s'accorde à y admettre aussi les espèces depuis longtemps naturalisées et celles qui sont l'objet de cultures étendues. A un autre point de vue, on appelle aussi *Flores* les ouvrages qui décrivent particulièrement les plantes employées en médecine, en agriculture, en horticulture, ou dans les arts industriels ; de là les *Flores médicales*, *agricoles*, *industrielles*, *etc.* Nous pourrions appliquer, du reste, aux *flores* le plus grand nombre de celles de que nous avons déjà dit à l'article FAUNE.

— Archit. *Flore gothique*. Au lieu des palmettes, des feuilles grasses perlées, qui constituaient la *flore* orientale, les artistes du moyen âge employèrent à la décoration des édifices les feuilles et les fleurs qu'ils avaient sous les yeux, qui croissent dans les bois et les champs ; ils tirèrent de ces plantes des motifs variés à l'infini, et, en les mariant, composèrent un art complétement nouveau, qu'ils surent assouplir aux exigences des édifices qu'ils élevaient. Dans cette *flore*, tout est simple, accentué, et parfaitement approprié. La *flore* gothique change de caractère avec les époques. Dans le principe, de 1140 à 1180, les artistes s'attachent à imiter la physionomie des modestes plantes des champs au moment

la flore du monde primitif, par de Sternberg (Prague, 1821, gr. in-fol.) ; Dr.-Fr. Unger, *Chloris protogæa* (Leipzig, 1847, in-fol. avec 50 pl. col.) ; *Arbolayre ou Herbier*, en français (vers 1300, in-fol.) ; le *Grand jardin de l'univers*, par Buchoz (Paris, 1785, 2 vol. in-fol.) ; Th. Martyn, *Flora rustica* (Londres, 1792-1794, 4 vol. in-8°, fig.) ; F.-S. Kerner, *Florus sinapse virens* (Stuttgard, 1795-1830, 71 part. in-fol. max.) ; F.-H. Wirtz, *Icones plantarum* (Vienne, 1800-1822, 11 vol. in-4°, fig.) ; *Exotic flora*, by Hooker (Edimbourg, 1822-1823, 3 vol. in-8°) ; *Flora exotica*, von Reichenbach (Leipzig, 1830-1836, 6 part. in-fol.) ; C.-B. Presl, *Symbolæ botanicæ* (Prague, 1830, in-fol.) ; *Flore des serres et des jardins de Paris* au XIXe siècle, collection des fleurs les plus rares et les plus élégantes, composée de 600 pl. col., accompagnées chacune d'un texte explicatif, indiquant la classification d'après Linné et de Jussieu, la synonymie et la culture de chaque espèce (Paris, vers 1830-1834, 6 vol. gr. in-4°) ; D. Dietrich, *Flora universalis in colori.* (Iéna, 1831-1855, in-fol.) ; *Flore des serres et des jardins de l'Europe*, par Ch. Lemaire, Schweidweiller et van Houtte (1845 et ann. suiv., gr. in-8°) ; *Flore des jardins et des champs cultivés*, par N.-C. Seringe (Lyon, 1847, 2 vol. in-8°) ; 1849, 3 vol. in-8°, fig.) ; Karl Mueller, *les Merveilles du monde végétal*, ou *Voyage botanique autour du monde*, trad. d'après le texte allemand par J.-B. Husson et J. Husson (Bruxelles, 1861-1862, 2 vol. in-8°, avec pl. et fig.) ; Fr. Unger, *Botanographie du glyptique* ait subi des révolutions totales. (A. Maury.) *Depuis le Spitzberg jusqu'au centre de l'Afrique, la* *flore* *boutilère présente une complète identité.* (L. Figuier.) ‖ Ouvrage qui contient la description des végétaux d'un pays ou d'une époque. ‖ *Horloge de Flore*, Liste des fleurs qui s'épanouissent successivement d'heure en heure.

— Astron. Petite planète découverte en 1847.

— Archit. Système d'ornements empruntés au règne végétal ; qui ont été employés dans chaque genre d'architecture : *La* FLORE *grecque se réduit presque à la feuille d'acanthe. La* FLORE *gothique est essentiellement variée.*

— Encycl. Bot. Comme le mot *faune* en zoologie, le mot *flore* en botanique a deux acceptions différentes : tantôt il désigne l'ensemble des végétaux qui croissent dans une région plus ou moins étendue, et c'est ainsi qu'on dit la *flore* d'Europe ou d'Afrique, la *flore* des montagnes ou des eaux, etc. ; tantôt il s'applique aux ouvrages qui énumèrent et décrivent ces végétaux. Linné a le premier introduit ce terme dans la science, et il en a donné un excellent modèle dans la *Flore* de Laponie. Depuis lors, ce genre d'ouvrages s'est singulièrement multiplié. Il est peu de contrées qui n'aient leur *flore* ; on a même fait des *flores* de provinces ou de villes, quelquefois même de simples monuments ; c'est ainsi qu'un auteur anglais a publié une *flore* du Colisée. Mais, parmi ces ouvrages, beaucoup laissent à désirer. D'après De Candolle, une bonne *flore* doit contenir : 1° un exposé général de la nature physique du pays dont on veut parler, et de l'histoire générale de sa végétation ; 2° l'énumération des plantes qui croissent dans ce pays, rangées d'après un ordre méthodique ; 3° la description exacte, mais très-brève des familles naturelles, qui mieux que tout autre donne une idée de l'ensemble de la végétation ; 3° la nomenclature latine, et mieux sa synonymie scientifique et vulgaire, c'est-à-dire les dénominations qu'elle porte dans les ouvrages de botanique et dans le langage populaire du pays ; 4° une description suffisante pour faire distinguer la plante ; 5° une indication détaillée des variétés que la plante présente, non pas en général, mais dans le pays ; 6° l'énumération des stations et des lieux divers dans lesquels la plante a été trouvée, et, quand il s'agit d'un pays nombreux, l'indication des hauteurs absolues entre lesquelles elle croît ; 7° enfin, l'indication des usages locaux auxquels les plantes sont employées par les habitants. Une *flore* ne doit contenir, en général, que les plantes spontanées ou indigènes de la localité ; cependant, on s'accorde à y admettre aussi les espèces depuis longtemps naturalisées et celles qui sont l'objet de cultures étendues. A un autre point de vue, on appelle aussi *Flores* les ouvrages qui décrivent particulièrement les plantes employées en médecine, en agriculture, en horticulture, ou dans les arts industriels ; de là les *Flores médicales*, *agricoles*, *industrielles*, *etc.* Nous pourrions appliquer, du reste, aux *flores* le plus grand nombre de celles de que nous avons déjà dit à l'article FAUNE.

— Archit. *Flore gothique*. Au lieu des palmettes, des feuilles grasses perlées, qui constituaient la *flore* orientale, les artistes du moyen âge employèrent à la décoration des édifices les feuilles et les fleurs qu'ils avaient sous les yeux, qui croissent dans les bois et les champs ; ils tirèrent de ces plantes des motifs variés à l'infini, et, en les mariant, composèrent un art complétement nouveau, qu'ils surent assouplir aux exigences des édifices qu'ils élevaient. Dans cette *flore*, tout est simple, accentué, et parfaitement approprié. La *flore* gothique change de caractère avec les époques. Dans le principe, de 1140 à 1180, les artistes s'attachent à imiter la physionomie des modestes plantes des champs au moment

FLORES DE L'EUROPE.

Laicharding, *Manuale botanicum sistens plantarum europæarum characteres* (Œnipont, 1794, in-8°) ; Romer, *Flora Europæ* (Nuremberg, 1793-1805, in-8°, fasc. 1 à XI) ; C.-V. de Boissieu, *Flore d'Europe* (Lyon, 1805-1807, in-4°, liv. I à XII, avec 220 pl. ; ouvrage non terminé) ; *Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes d'Europe*, par J.-L.-M. Poiret (Paris, 1825-1829, 8 vol. in-8°, avec 160 pl.) ; *Histoire physiologique des plantes d'Europe*, par J.-P. Vaucher (Valence et Paris, 1841-1845, 3 vol. in-8°) ; *Synopsis plantarum Europæ, sive plantarum vascularium Europæ indigenarum enumeratio* (Orebrosæ, 1835, in-4°) ; J. Jacquart, *Plantæ herbaceæ d'Europe et leurs insectes* (Lille, 1854-1856, 3 vol. in-8°) ; *Etudes sur la géographie botanique de l'Europe, et en particulier sur la végétation des plateaux centraux de la France*, par Henri Lecoq (Clermont-Ferrand et Paris, 1854-1858, 9 vol. gr. in-8°, avec 3 pl. col.) ; Fr.-W. Schultz, *Flora Galliæ et Germaniæ exsiccata*, (*Herbier des plantes rares de la Gaule et de toute France et de l'Allemagne*) (Bitche et Deux-Ponts, 1836-1840, in-fol.) ; *Archives de la flore de France et d'Allemagne* par F.-W. Schultz (Bitche et Deux-Ponts, 1841-1847, in-8°) ; Barrelier, *Plantæ per Galliam, Hispaniam et Italiam observatæ* (Paris, 1714, in-fol., 334 pl.) ; Willkomm, *Icones descriptæ et illustratæ plantarum novarum... Europæ austro-occidentalis, præcipue Hispaniæ* (Leipzig, 1853-1861, 19 fasc. gr. in-4°, avec 190 pl. col.).

FLORES DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE.

L. Gerardi, *Flora gallo-provincialis* (Paris, 1761, in-8°) ; Buchoz, *Dictionnaire raisonné des plantes de la France* (Paris, 1770-1771, 4 vol. in-8°) ; la *Flore française*, par J.-B. de Lamarck (Paris, 1778, 3 vol. in-8° ; 2e édit., 1793, 3 vol. in-8° ; 3e édit., par de Candolle, Paris, 1805, 4 t. en 5 vol. in-8° ; Paris, 1815, 6 vol. in-8°) ; *Extrait de la flore française* (Paris, 1792, 2 part. in-8°) ; *Herbier de la France*, par Bulliard (Paris, 1780-1795, 12 vol. in-fol., 600 pl. col.) ; Dubois, *Méthode éprouvée à connaître les plantes de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans* (Orléans, an XI [1803], in-8° ; Paris, 1825, 1833 et 1840, in-8°) ; *Plantes de la France décrites et peintes*, par Jaume Saint-Hilaire (Paris, 1805-1822, 10 vol. petit in-4°, 1,000 pl. col. et 10 part.) ; *Synopsis plantarum in Flora gallica descriptarum*, par J.-B. de Lamarck (Paris, 1806, in-8°) ; Loiseleur-Deslongchamps, *Flora gallica* (Paris, 1806, 1807 et 1828, 2 vol. in-8° avec 48 pl.) ; *Notice sur les plantes à ajouter à la flore de France*, par Loiseleur-Deslongchamps (Paris, 1810, in-8°) ; *Nouvelle notice sur les plantes à ajouter à la flore de France*, par Loiseleur-Deslongchamps (Paris, 1827, in-8°) ; *Manuel des plantes usuelles indigènes*, par Loiseleur-Deslongchamps (Paris, 1819, 2 vol. in-8°) ; De Candolle, *Icones plantarum Galliæ rariorum* (Paris, 1808, in-4°) ; Duby et de Candolle, *Botanicum gallicum, sive Synopsis* (Paris, 1828-1830, 2 vol. in-8°, 2e édit.) ; Boisduval, *Flore française* (Paris, 1828, 3 vol. in-18) ; *Flore française destinée aux herborisations*, par A. Mutel (Strasbourg et Paris, 1834-1838, 5 vol. in-18, avec un atlas in-4° obl.) ; *Types de chaque famille des plantes qui croissent en France*, par E. Plée (Paris, 1844-1864, in-4°, 150 livr.) ; *Observations sur plusieurs plantes nouvelles rares ou critiques de la France*, par A. Jordan (Lyon et Leipzig, 1846-1849, 7 part. in-8°, pl.) ; *Flore de France*, par Grenier et Godron (Paris, 1849-1856, 3 vol. in-8°) ; *Nouvelle flore française*, par Gillet et J.-H. Magne (Paris, 1852, in-12, fig.) ; *Flore forestière. Description et histoire des végétaux ligneux qui croissent spontanément sur le sol de la France*, par Aug. Mathieu (Paris, 1861, in-8°, 2e édit. rev. et augm.).

— *Région du nord* : Necker, *Delicæ gallobelgicæ sylvestres* (Strasbourg, 1768, in-8°) ; Fr. Jos. Lestiboudois, *Botanographie belgique* (Lille, 1781, in-8° ; 2e édit. an XII [1804], 3 vol. in-8°) ; *Catalogue des plantes omises dans la Botanographie belgique*, par Desmazières (Lille, 1823, in-8°) ; *Botanographie du nord de la France et de la Belgique proprement dite*, par Thém. Lestiboudois (Lille, 1827, 2 vol. in-8°) ; *Choix de plantes de la Belgique*, par Van Alberti, *Flore médicale* (Liége, 1826, in-fol., pl.) ; *Compendium Floræ belgicæ* (Liége, 1828-1836, 3 vol. in-8°) ; *Flore générale de la Belgique*, par C. Mathieu (Bruxelles, 1854, 2 vol. in-18) ; *Manuel de la flore de Belgique*, par F. Crepin (Bruxelles, 1860, in-8°) ; J. Kickx, *Flora bruxellensis* (Bruxelles, 1812, in-8°) ; *Flore des environs de Spa*, par Lejeune (Liége, 1811-1813, 2 part. in-8°) ; *Revue de la flore des environs de Spa*, par Lejeune (Liége, 1824, in-8°) ; *Flora monacensis*, a F.-P. Schrank (Mons, 1811, 4 vol. in-fol.) ; *Flora du nord de la France*, par F. Roucel (Paris, 1803, 2 vol. in-8°) ; *Agrostographie des départements du nord de la France*, par Desmazières (Lille, 1812, in-8°) ; *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme*, par E. de Vicq et Blondin de Brutelette (Abbeville, 1866, in-8°) ; *Flore du département de la Somme et des environs de Paris*, par Pauquy (Amiens, 1831, in-8° ; avec un nouveau titre, Paris, 1834, in-8°) ; *Prodrome de la flore des arrondissements de Laon, Vervins, Rocroy, etc.*, par De Lafons (Noyon, 1839, in-8°) ; Graves, *Catalogue des plantes observées dans le département de l'Oise* (Beauvais, 1857, in-8°).

— *Environs de Paris* : *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris*, par Tournefort (Paris, 1698, in-12 ; 2e édit., augm. par B. de Jussieu, Paris, 1725 ou 1741, 2 vol. in-12 ; trad. en anglais par J. Martyn, Londres, 1732, 2 vol. in-8°) ; Salé-Vaillant, *Parisicon parisienne. Operis majoris prodituri prodromus* (Leyde, 1723, in-8° ; Leyde et Paris, 1743, in-8°) ; *Botanicon parisiense, ou Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris* (Leyde et Amsterdam, 1727, in-fol., pl.) ; Fabregou, *Description des plantes qui naissent aux environs de Paris* (Paris, 1740, 6 volin-8°) ; Dalibard, *Floræ parisiensis prodromus* (Paris, 1749, in-8°, pl.) ; *Flora parisiensis*, auctore Bulliard (Paris, 1774-1783, 6 vol. in-8°, 640 pl.) ; *Flore des environs de Paris*, par J.-L. Thuillier (Paris, 1790, in-12 ; nouv. édit. an VII [1799], in-8°. Le titre en a été réimprimé en 1824) ; *Flore économique des environs de Paris*, par Buchoz (Paris, an VII [1799], in-8°) ; *Flore parisienne*, par Francœur (Paris, an X [1802], in-16) ; *Nouvelle flore des environs de Paris*, par Chaumeton, Poiret et Turpin (Paris, an VIII [1809], in-8°, 2e édit. an XII [1804], 3 vol. in-8°) ; *Catalogue des plantes omises dans la Botanographie belgique*, par Desmazières (Lille, 1823, in-8°) ; *Nouvelle flore des environs de Paris*, par F.-V. Mérat (Paris, 1812 et 1821, in-8°, 1812-1831, 1824, 2 vol. in-12 ; 1836, 2 vol. in-12 ; 5e édit., Bruxelles, 1836-1838, 2 vol. in-12) ; *Synopsis de la nouvelle flore des environs de Paris*, par F.-V. Mérat (Paris, 1837, in-12) ; *Flore pittoresque des environs de Paris*, par Vigneux (Paris, 1812, in-4°, pl. ; supp., 1814, in-4°) ; *Flore parisienne*, par Poiteau et Turpin (Paris, 1808-1813, in-fol., pl. Il n'en a été publié que 7 on 8 livraisons) ; *Cours de promenades champêtres aux environs de Paris*, par Mathieu (Bruxelles, 1825, 2 vol. in-18) ; *Manuel de la flore parisienne*, par F.-V. Mérat (Paris, 1843-1846, in-8°) ; *Flore descriptive et analytique des environs de Paris*, par Cosson et Germain (Paris, 1845, 2 part. gr. in-18, avec carte ; 2e édit., Paris, 1861, in-8°) ; *Synopsis analytique de la Flore des environs de Paris*, par Cosson et Germain (1845, gr. in-18 ; 2e édit., Paris, 1859, in-18) ; *Atlas de la flore des environs de Paris*, par Cosson et Germain (1845, gr. in-18, 42 pl.).

— *Région de l'ouest* : *Flore de l'ouest de la France*, par Loiseleur-Deslongchamps (Chanvette-Intérieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine), par James Lloyd (Nantes, 1854, in-18) ; *Catalogue des plantes qui croissent autour de Dinan et de Saint-Malo*, par P. Mabille (Bordeaux, 1866, in-8°) ; *Excercices d'histoire naturelle*, par Aubry de La Mottraie (Vannes, 1802-1805, 3 cahiers in-4°) ; cet ouvrage traite des plantes indigènes du Morbihan) ; *Catalogue des plantes du département de la Loire-Inférieure*, par Desvaux (Nantes, 1837, in-12) ; *Flore de la Loire-Inférieure*, par James Lloyd (Nantes, 1844, in-12) ; *Flore nantaise*, par Ch.-Aug. Moisand (Nantes, 1839, in-8°) ; Bonamy, *Flore des environs nantenents prodromus* (Nannesti, 1783-1785, in-12) ; *Flore de la Normandie*, par A. de Brébisson (Caen, 1836, in-12 ; 2e édit., augmentée, Saint-Lô, 1849, in-12 ; 3e édit., Caen, Lisieux et Paris, 1859, in-12) ; *Flore du Calvados et environs*, par A. de Roussel (Caen, an IV [1796], in-8° ; 1806, in-8°) ; *Flore des environs de Rouen*, par Le Turquier-Delongchamp (Rouen, 1810, in-12 ; supp., 1825, in-12) ; *Coup d'œil sur la végétation de la basse Normandie*, par A. de Brébisson (Caen, 1829, in-8°) ; *Catalogue des plantes du département de l'Eure*, par Bronard (Evreux, 1820, in-12) ; *Flore du département de l'Orne*, par Renault (Alençon, an XII [1804], in-8°) ; *Flore des environs de la ville du Mans*, par Maulny (Avignon, 1776, in-8°) ; *Flore de la Sarthe et de la Mayenne*, par Desportes (Le Mans, 1838, in-8°) ; *Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le département de la Mayenne* (Laval, 1838, in-18) ; *Essai sur la flore du département de Maine-et-Loire*, par Bastard (Angers, 1809, in-8° ; suppl., Angers, 1812, in-8°) ; *Herborisations dans les départements de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres*, par Merlet de la Boulaye, publ. par Davy de La Pinsonnière (Angers, 1809, in-12) ; *Observations sur les plantes des environs d'Angers*, par A.-N. Desvaux (Angers, 1818, in-12) ; *Flore de l'Anjou*, par A.-N. Desvaux (Angers, 1827, in-8°) ; *Statistique naturelle de Maine-et-Loire. Botan